

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-15.250-0019286.2026.001			I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom BRASSERIE DU GRAND PIC Adresse 80 rue des Moulins 73220 Épierre Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU ALPES CONTROLES (FR-BIO-15) Adresse Impasse des Prairies Annecy-le-Vieux 3 bis, 74940, Annecy Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 04 juin 2026 12:40:12 +02 (CET) Lieu Annecy (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 04/06/2026 au 31/12/2026			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.1 Répertoire des produits	
Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
Autres zones de cueillette sauvage (Sapin)	Biologique
Biere American Pale Ale : Hymne a la Mousse / Cayrol / Auchan / Trail de la Turche / Bassano / Mad trail / Triathlon / Maconnerie Savoyarde / La Riviere / SAF / Galibier / Sapaudia / Myositis	Biologique
Biere Hazy IPA : Guet - Apen / La Riviere	Biologique
Biere Red Ale : Sang Royal / Ho fourneaux	Biologique
Biere Weizenbier : Jour blanc	Biologique
Biere Amber Ale : Contre Pente / Dolomiti / La Riviere	Biologique
Biere Raspberry Wheat : Maraude / Decapadiot	Biologique
Biere Golden Ale : La laitance / LGO	Biologique
Biere La laitance / LGO	Biologique
Biere English IPA: Forte tete / Campagnolo	Biologique
Biere LEO	Biologique
Biere Vine Peach Wheat: coupe-sifflet	Biologique
Biere Regard Persan	Biologique
Biere: Coq a l'ame	Biologique
Biere Trouble fete	Biologique
Biere Gueule de Bois	Biologique
Pic de reve	Biologique
La Fut'ale	Biologique
La Longchamp	Biologique
Tapi Dans l'Ombre	Biologique
Biere Fruit'ale	Biologique
Brise d'ete	Biologique
II.2 Quantité de produits	
II.3 Informations sur les terres	
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs	
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées	
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848	
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant	
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848	
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf
II.9 Autres informations	
Contient des ingrédients biologiques : Biere Blanche : Banquise, La vie en Rose, Hurtibiere, Mielu, Notre Dame du Poivre	